

Qu'est-ce-que L'Hospitalisation à Domicile (HAD) ?

L'établissement d'Hospitalisation à Domicile (HAD) est un hôpital public de l'AP-HP en charge de près de **900 patients par jour**, chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches principalement sur tout le **territoire du Grand Paris**. Chaque jour en moyenne, **130 enfants** sont pris en charge par l'HAD de l'AP-HP.

Plus grande structure publique d'hospitalisation à domicile en France, l'HAD possède une **expertise spécifique** dans le lien ville-hôpital et avec le secteur médico-social.

Des visites régulières sont effectuées par nos professionnels de santé dont, une équipe paramédicale et un pédiatre, pour vous apporter les équipements et les médicaments dont votre enfant a besoin. Nous assurons la **continuité de ses soins**, en lien avec votre maternité qui a prescrit votre hospitalisation à domicile.

L'HAD de l'AP-HP, vous met à disposition tout le matériel nécessaire à la surveillance de l'ictère de votre bébé: le **bilirubinomètre transcutané (BTC)**, l'appareil de photothérapie, accompagné de son **bilicoccon bag** ainsi qu'une balance.

La puéricultrice de l'HAD de l'AP-HP, se rend à votre domicile, **le jour même de la sortie de votre enfant de l'hôpital**. Elle vient chez vous, en moyenne **une fois par jour**, pour évaluer son état de santé et réaliser les soins dont il a besoin. Notez que cette prise en charge est de courte durée allant de quelques jours à une semaine.

Nous assurons la continuité
des soins de votre bébé
24h/24, 7j/7.

CONTACTS UTILES



Notre équipe de nuit
De 21h à 7h

Veuillez contacter le
01 73 73 54 41

Numéro d'urgence



Etiquette de l'unité de soins

Pour en savoir plus :
www.hospitalisationadomicile.aphp.fr



RETOUR AU DOMICILE DE VOTRE BÉBÉ

Bienvenue
en **HAD pédiatrique**



Le retour de votre bébé à la maison...



Le médecin hospitalier vous a proposé un **retour de votre enfant à son domicile** avec l'HAD de l'AP-HP. L'indication de cette hospitalisation à domicile a été posée par le service hospitalier pour un temps défini. **Nous sommes là pour vous, nous le resterons** et nous vous accompagnerons dans ce retour.

C'est une période de découverte mutuelle entre le bébé et ses parents? au sein de son foyer. La surveillance médicale n'est plus la même qu'à l'hôpital et c'est souvent une source de stress de retourner à la normalité, en ayant un bébé « comme les autres », qui n'a plus besoin de scope ni de soins médicaux.

Vous prenez enfin **votre place de parents** et devenez les plus compétents pour comprendre ses besoins et ainsi les satisfaire.

Ce moment tant attendu n'est parfois pas si simple! Vous devez vous adapter à une nouvelle gestion de votre quotidien et de celui de votre bébé.

Notre équipe de professionnels de santé est là pour vous !

Toute l'**équipe pluriprofessionnelle** de l'HAD de l'AP-HP est **là pour vous accompagner** et met en place, avec vous, les solutions qui correspondent le mieux aux besoins de votre enfant.

Des pédiatres, des puéricultrices mais aussi des psychologues, des diététiciennes, des kinésithérapeutes ainsi que des assistantes sociales, sont **à votre service** et à celui de **votre bébé** tout au long de son séjour en hospitalisation à domicile.

La fin de prise en charge de votre enfant par l'HAD de l'AP-HP, sera bien évidemment **anticipée** et **préparée avec vous**. C'est une décision médicale qui sera prise en concertation avec notre équipe, celle du service hospitalier prescripteur ou votre médecin traitant.



Nous assurons la continuité
des soins de votre bébé
24h/24, 7j/7.

Une fois à la maison... Toutes vos questions méritent une réponse !

- Mon enfant à 37°8 !
Est-ce de la fièvre ?
- Je trouve que mon bébé respire mal !
Que dois-je faire ?
- Il n'arrête pas de pleurer !
Pourquoi ?
- J'ai tout le temps envie de pleurer !
Est-ce normal ?
- Je n'y arrive pas !
Est-ce de ma faute ?
- Je n'ai plus d'argent pour acheter des couches !
Comment faire ?
- Je n'ai plus d'eau en bouteille !
Comment vais-je préparer ses biberons ?
- Son frère est insupportable !
Est-ce que je ne m'en occupe pas assez ?



Appelez-nous !
Vous pouvez nous en parler